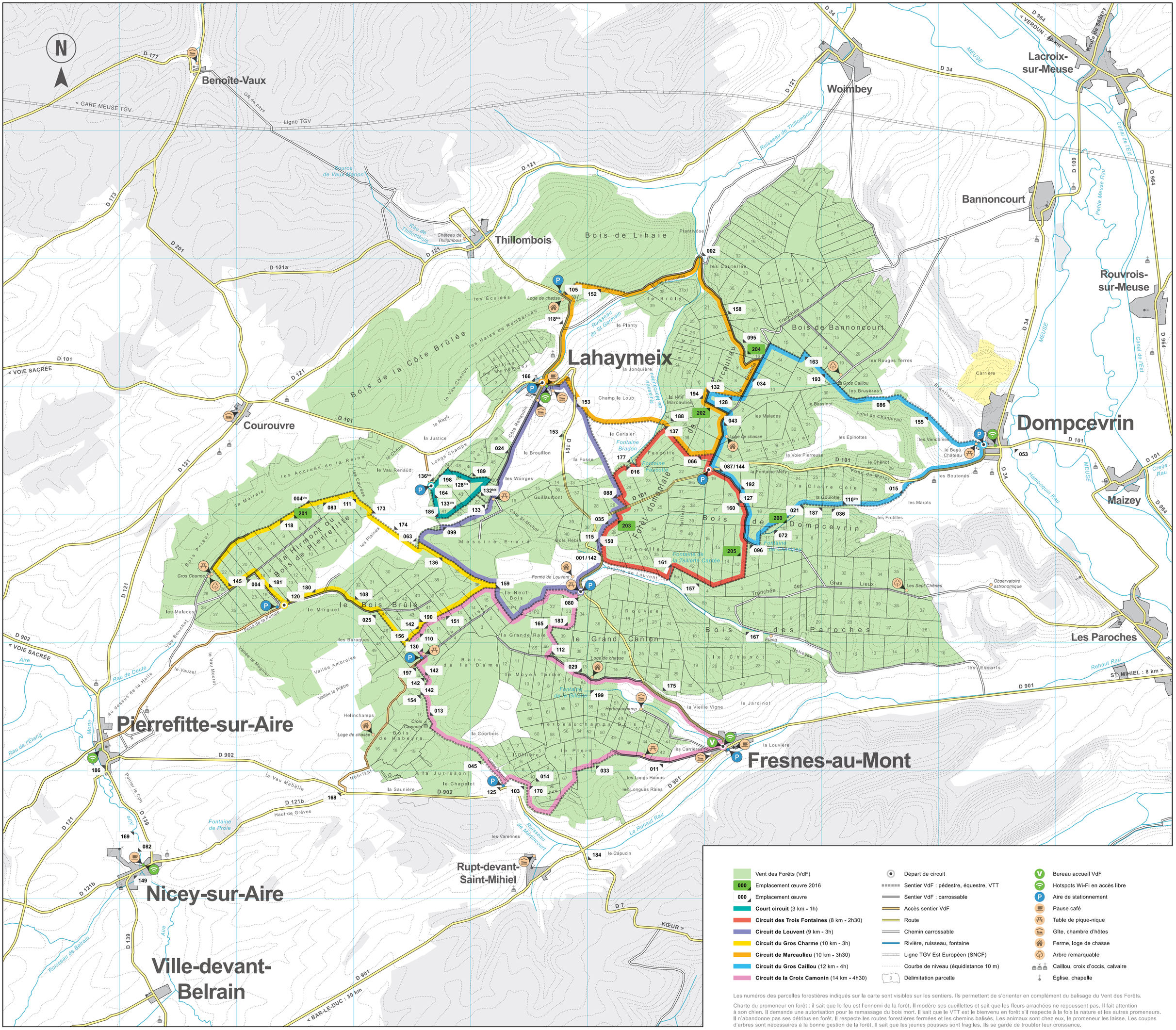

ECHELLE 1 : 32 550

0 500 1 000 m

1 CARREAU = Largeur : 1,517 km – Hauteur : 1,660 km

Extraits de BD Carto et BD Alti ®
IGN Paris 2009 – Autorisation n° 90 90024

Office National des Forêts

- Vent des Forêts (VdF)
- 000 Emplacement œuvre 2016
- 000 Emplacement œuvre
- **Court circuit** (3 km - 1h)
- **Circuit des Trois Fontaines** (8 km - 2h30)
- **Circuit de Louvent** (9 km - 3h)
- **Circuit du Gros Charme** (10 km - 3h)
- **Circuit de Marcaulieu** (10 km - 3h30)
- **Circuit du Gros Caillou** (12 km - 4h)
- **Circuit de la Croix Camonin** (14 km - 4h30)

- Départ de circuit
- Sentier VdF : pédestre, équestre, VTT
- Sentier VdF : carrossable
- Accès sentier VdF
- Route
- Chemin carrossable
- Rivière, ruisseau, fontaine
- Ligne TGV Est Européen (SNCF)
- Courbe de niveau (équidistance 10 m)
- 0 Délimitation parcelle

- Bureau accueil VdF
- Hotspots Wi-Fi en accès libre
- Aire de stationnement
- Pause café
- Table de pique-nique
- Gîte, chambre d'hôtes
- Ferme, loge de chasse
- Arbre remarquable
- Caillou, croix d'occis, calvaire
- Église, chapelle

Les numéros des parcelles forestières indiqués sur la carte sont visibles sur les sentiers. Ils permettent de s'orienter en complément du balisage du Vent des Forêts.

Charte du promeneur en forêt : il sait que le feu est l'ennemi de la forêt. Il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas. Il fait attention à son chien. Il demande une autorisation pour le ramassage du bois mort. Il sait que le VTT est le bienvenu en forêt s'il respecte à la fois la nature et les autres promeneurs. Il n'abandonne pas ses détritus en forêt. Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés. Les animaux sont chez eux, le promeneur les laisse. Les coupes d'arbres sont nécessaires à la bonne gestion de la forêt. Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Ils se garde de troubler leur croissance.

LES SENTIERS SONT DÉCONSEILLÉS EN PÉRIODE DE CHASSE.